

PIERRE RIBEAUD

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère



Lettre d'actualité de Pierre Ribeaud – Vendredi 18 novembre 2016 – n°45

■ LES CRÉATIONS D'EMPLOIS SE POURSUIVENT

La reprise de l'emploi salarié marchand observée se poursuit pour le 6^{ème} trimestre consécutif : 52 200 créations nettes d'emploi ont été enregistrées dans les secteurs principalement marchands au 3^{ème} trimestre d'après les premières estimations fournies par l'Insee et la Dares, soit une hausse de 0,3 %.

L'économie française n'avait plus créé autant d'emplois en un trimestre depuis 2007.

Cela porte à plus de 145 000 la progression de l'emploi salarié marchand sur un an et à près de 210 000 au cours de ces six derniers trimestres de hausse consécutive.

La progression a été particulièrement forte dans le secteur tertiaire qui a créé 60 900 postes, soit la plus forte hausse depuis début 2008. Sur un an, 185 300 emplois tertiaires marchands ont été créés, intérim compris. La hausse s'affirme ici pour le 8^{ème} trimestre consécutif, représentant plus de 335 300 créations nettes d'emplois tertiaires marchands.

Ce développement de l'emploi salarié témoigne de la confiance retrouvée des entreprises grâce notamment aux mesures de soutien et d'accélération de la reprise de l'activité mises en place par le gouvernement appuyé par sa majorité (Pacte de responsabilité, CICE, aide Embauche PME, plan 500 000 formations, notamment).

Il explique également en partie la baisse de 90 000 du nombre de demandeurs d'emploi sans activité depuis le début de l'année 2016.

Le vote en loi de finances par l'Assemblée nationale d'un budget total de 15,3 milliards d'euros pour le Travail et l'Emploi en 2017, effort inédit, viendra appuyer cette action.

■ LES EFFETS POSITIFS DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La loi de refondation pour l'Ecole de la République a fait de la réduction du décrochage un objectif prioritaire ; en novembre 2014, suite à une évaluation partenariale, un plan ambitieux de lutte contre le décrochage a été lancé pour amplifier l'action et les résultats.

Dès 2014-2015, le nombre de jeunes sortant annuellement du système sans qualification est passé de 140 000 à 110 000. En outre, la proportion de 18-24 ans ayant quitté le système

scolaire sans qualification et restant sans solution s'est réduite à 9,3 %, contre 11 % pour la moyenne européenne.

En 2015-2016, nous sommes passés sous la barre des 100 000 nouveaux décrocheurs, avec 98 000 élèves concernés.

À la rentrée 2016, le gouvernement a introduit de nouvelles mesures ou étendu des dispositifs prometteurs notamment avec :

- le parcours aménagé de la formation initiale ;
- le droit à redoubler dans l'établissement d'origine pour les candidats malheureux au CAP, au brevet de technicien ou encore au baccalauréat ;
- l'augmentation du nombre de micro-lycées ouverts aux jeunes décrocheurs (12 en 2014 contre 42 aujourd'hui) ;
- la possibilité pour les élèves de seconde professionnelle qui pensent s'être trompés d'orientation ou l'avoir subie, de demander à changer de domaine ou de voie jusqu'aux vacances de la Toussaint ;
- ou encore la possibilité nouvelle de bénéficier d'une bourse en cas de reprise d'études.

■ **COP 22 : « L'ACCORD DE PARIS EST IRRÉVERSIBLE »**

Un an après l'accord de Paris, le président de la République était à Marrakech, accompagné de plusieurs parlementaires, dans le cadre de la COP22 :

« Cette COP22 doit être celle des solutions, notamment pour l'Afrique: elle doit placer l'avenir de l'Afrique au premier rang des priorités. Le monde a une dette écologique à l'égard du continent africain. Sur les 50 pays les plus meurtris par le réchauffement climatique, 36 se situent en Afrique subsaharienne.

C'est la raison pour laquelle la France a voulu qu'un agenda 2020 pour l'Afrique puisse être mis en œuvre. Son objectif est de permettre à tous les Africains d'accéder à l'électricité. Une initiative pour les énergies renouvelables en Afrique a été lancée à Paris lors de la COP21 et 10 milliards d'euros ont ainsi été promis, la France en apportera 2 sur les cinq prochaines années.

L'accord de Paris est irréversible en droit et en fait mais aussi dans les consciences collectives.

Aussi, les Etats-Unis, 1ère puissance économique du monde, 2ème émetteur de gaz à effet de serre, doivent respecter les engagements qui ont été pris. Ce n'est pas seulement leur devoir, c'est leur intérêt, celui de la population américaine, des entreprises américaines qui ont investi dans la transition écologique, [...] des villes et des Etats fédérés qui se sont mobilisés

La France mènera ce dialogue avec les Etats-Unis et leur nouveau président, dans l'ouverture, dans le respect, mais avec exigence et détermination [...] au nom de l'ensemble des Etats ayant déjà ratifié l'accord de Paris

Il y a urgence car agir pour le climat, c'est assurer la paix et stabilité du monde :

- Ces derniers mois ont été les plus chauds de l'histoire moderne. Si nous ne faisons rien, la montée du niveau des océans submergera des îles et des côtes.
- L'inaction serait désastreuse pour le monde, désespérante pour les générations futures et dangereuse pour la paix car des millions de personnes seraient déplacées à cause de conflits liés à l'accès à l'eau et aux ressources. En Afrique, la famine liée à la sécheresse, pourrait concerner des millions de personnes, qui, pour ne pas disparaître, seraient contraintes de migrer, en espérant trouver ailleurs ce que leurs ressources ne suffisent plus pour les nourrir.

La France veut montrer l'exemple :

- En réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 et en divisant par 4 d'ici 2050 ces mêmes émissions.
- En fermant les centrales à charbon d'ici 2023.
- En voulant fixer un prix au carbone, 22€ en 2016, davantage en 2030 et en ayant la volonté de la neutralité carbone à l'horizon 2050. Aussi, la France a décidé de prendre la tête de cette Coalition Neutralité Carbone.

L'accord de Paris, c'est l'œuvre de tous. Il appartient à tous, il dépend de tous, il est de l'intérêt de tous

Alors qu'il existe des interrogations sur cette mondialisation qui doit être maîtrisée, [...] il existe des facteurs d'espoir, et l'accord de Paris en est un. Il est la preuve que la communauté internationale peut surmonter ses divisions. »

■ **PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2017 : UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DES AIDES À LA PERSONNE**

L'Assemblée poursuit cette semaine l'examen de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2017.

Le Président de la République avait annoncé l'engagement financier d'1 milliard d'euros supplémentaires sur le reste de la durée du nouveau programme de renouvellement urbain (PNRU), s'ajoutant ainsi aux 5 milliards d'euros budgétés pour accompagner les projets intégrés de territoire, soit 6 milliards d'euros au total.

Cet engagement vient d'être adopté par l'Assemblée Nationale dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2017.

« Le renouvellement urbain, c'est un habitat de qualité, mais ce doit être aussi une intervention sur les équipements et aménagements publics – écoles, équipements culturels et sportifs – dans les quartiers. La qualité de ces équipements est déterminante pour redonner de la fierté et de l'attractivité dans les quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus marqués. » (Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports 16/11/16).

Un amendement des députés socialistes propose par ailleurs de verser aux contribuables bénéficiant d'un crédit d'impôt pour les services à la personne ou les dépenses de garde d'enfants, un acompte de 30 % de ce crédit dès le mois de février 2018.

Cet acompte sera un avantage supplémentaire pour les services à la personne. Le solde du crédit d'impôt sera versé pendant l'été comme c'est actuellement le cas pour sa fraction restituable.

Cette mesure est destinée à encourager un peu plus à déclarer et à développer l'emploi à domicile.

Elle interviendra en même temps que la mise en place du prélèvement à la source, votée cette semaine également dans l'hémicycle.

■ GRÉSIBLUES – RENCONTRE DES PARTENAIRES - JEUDI 10 NOVEMBRE AU TOUVET



Jeudi dernier je me suis rendu au château du Mollard au Touvet pour une rencontre des partenaires du Grésivaudan Blues Festival organisée à l'initiative de Brigitte Nakachdjian, présidente de Grésiblues et du Conseil d'administration.

En présence de l'ensemble des bénévoles, ce rendez-vous avait pour objectif de faire le point sur l'édition 2016 et préparer le 18^e Festival.

Ce festival que je soutiens financièrement depuis plusieurs années sur la réserve parlementaire a cette année encore rencontré son public : avec six soirées entièrement gratuites dans six lieux différents de la vallée du Grésivaudan, Grésiblues a joué la carte de la qualité et de la diversité dans le choix des musiciens.

Les stages organisés en parallèle ont réunis plus de 60 élèves qui ont pratiqué guitare, harmonica, basse, batterie, clavier et chant.

Cependant, malgré une constante augmentation de la fréquentation du public, les dépenses augmentent plus vite que les recettes. Une situation qui va amener l'association à peaufiner son organisation.

■ CÉRÉMONIES DU 98^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 – VENDREDI 11 NOVEMBRE



Des cérémonies commémoratives de la fin de la première guerre mondiale ont eut lieu à Saint-Egrève et Saint-Martin le Vinoux. Malgré la pluie battante, ce 98^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1914, a réuni beaucoup de monde devant les monuments aux morts.



Avec les représentants des anciens combattants et tous les élus présents, nous nous sommes recueillis avant de déposer une gerbe.

■ INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE DES CASCADES – LUNDI 14 NOVEMBRE À SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE



La résidence Les Cascades, Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), a été inaugurée lundi après-midi par le maire et président de l'Association Marc Simian Philippe Baudain en ma présence et celle de nombreuses personnalités, dont Eliane Giraud, Sénatrice, Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil Départemental, Francis Gimbert, Président de la Communauté de Communes du Grésivaudan, et de nombreux maires et élus du territoire.

Cet établissement a été réalisé en 2012 sous la présidence d'André Vallini et mis en œuvre par la Vice-Présidente Gisèle Perez.

La résidence Les Cascades est gérée par l'association Marc-Simian. Elle accueille 94 personnes en hébergement permanent et six personnes en hébergement temporaire.

Tous les intervenants ont souligné l'importance des hébergements permanents et temporaires et la nécessité d'expérimenter de nouvelles méthodes pour accueillir les personnes âgées dans un cadre de vie agréable et leur offrir un confort optimum.

Le coût des travaux s'est élevé à 14 720 000 €.



■ INAUGURATION DU GYMNASE DU COLLÈGE FLAVIUS VAUSSENAT – LUNDI 14 NOVEMBRE À ALLEVARD

J'ai ensuite assisté à l'inauguration du gymnase du collège Flavius Vaussenat d'Allevarde par le maire Philippe Langénieux-Villard, en présence de Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil Départemental, Martine Kohly, vice-présidente du Département en charge du sport, Daniel Chavand, vice-président à la communauté de communes, Christophe Engrand, conseiller départemental du Haut-Grésivaudan, des

élus des communes environnantes, de Sylvain Plasse, le principal du collège, de l'ensemble des professeurs d'éducation physique et sportive, et de très nombreux présidents d'associations sportives.



Après la coupe du ruban et les discours, les participants ont visité l'ensemble du bâtiment avec l'architecte, qui en a souligné les qualités essentielles : le coût (20 % de moins que les gymnases habituels) ; l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, une construction utilisant uniquement des bois des Alpes, et surtout une acoustique qui permettra la cohabitation simultanée de plusieurs classes sans gêne.

Cet équipement exemplaire tant dans sa conception que la maîtrise des coûts a été décidé par la précédente majorité du Conseil départemental.

PIERRE RIBEAUD
Permanence
77 place de la Mairie / 38660 LA TERRASSE
Tél. : 04 76 92 18 96 / Fax : 04 76 92 18 98
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
 [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Suivez l'actualité de Pierre Ribeaud sur [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)

Pour modifier les informations vous concernant ou si vous souhaitez vous désinscrire : pierre.ribeaud@orange.fr